

# PV DE COMMISSION

**COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION  
CSO - PV DE LA RÉUNION N° 1  
Mardi 9 janvier 2018 au siège de la FFA**

*Ouverture de la séance à 17 heures*

**Présidence** Jean-Yves LE PRIELLEC

**Présents** Eric ALBERT, Daniel AUBRY, Christophe CAMUS,  
Didier FEUILLOLEY, Frantz FRANCILLONNE, Pierre FRITEYRE,  
Robert GIRAUD, Eric JAFFRELOT, Michel MAHE,  
Jean-Claude REGNAULD, Alain TALARMIN

**Excusé** Philippe LEYNIER

**Assiste** Jean-Yves COCHAND

Le Président André GIRAUD, accompagné de Frédéric SANAU, Directeur Général et de Patrice GERGES, Directeur Technique National, est venu nous saluer pour cette nouvelle année. Il a tenu à remercier tous les membres pour le travail accompli dans le respect de la feuille de route convenue. Tous trois nous ont assuré être à l'écoute de nos propositions.

## 1. Homologation des records

### *Cadets hommes - Perche salle*

5m31 CORMONT Ethan 2000, ASA Maisons-Alfort, 17/12/2017 Nogent sur Oise

Ancien record – Perche salle

5m30 BAUDOUIIN Gérald 1975, Jura Sud, 18/01/1989 Lyon

## 2. Classement des stades, sur proposition du CES

- le stade Municipal de Gap en régional incomplet (1 seul javelot),
- le stade André VERAN à Hyères en régional,
- le stade François THROO à Guebwiller en régional,
- le stade DIAGANA à Blagnac en régional.

### **. Régularisation de stade, sur proposition du CES**

- le stade Raymond TROUSSIER à Décines en régional incomplet (1 seul javelot, pas de cages pour le disque et marteau).

### **3. Bureau fédéral**

Informations concernant la CSO :

Patrice GERGES s'est étonné de la diffusion d'informations alors que celles-ci ne sont pas encore officielles, en particulier la modification de date du Championnat de France du 10000 m.

Il émet l'idée d'un Championnat de France des clubs qui courrait sur toute l'année sportive, en tenant compte de toutes les disciplines de l'athlétisme.

Un groupe de travail de 4 personnes a été créé sur ce sujet.

- ✓ le Bureau fédéral prend acte des propositions de la CS (voir PV n°11 CSO du 5 décembre 2017)
  - proposition de porter la pénalité à 600 € pour forfait tardif d'une équipe qualifiée aux compétitions nationales par équipe (hors interclubs seniors) ;
  - adopter les MPF pour les records de relais de club, sauf si cela constitue un record absolu ;
  - un athlète ayant muté dans la période dite normale de la saison N-1, ne sera plus considéré comme tel au 1<sup>er</sup> septembre de la saison en cours.
- ✓ La CNCHS, après accord du Bureau fédéral, ajoute dès 2018 le titre de champion de France Espoirs au cross court (H et F)

### **4. Elaboration de circulaires**

- ✓ modification période de qualification CF 10000 m :
  - la date des championnats a été avancée et donc la date de limite de qualification a été réajustée ;
- ✓ utilisation des stades classés EI :
  - la CSO demande au CES de clarifier la situation au sujet des conditions d'utilisation des installations classées EI, en diffusant une circulaire spécifique.

### **5. Championnats de France estivaux**

- ✓ minima et performances planchers pour les Elite,
- ✓ minima A & B et performances plancher Ca-Ju-Es,
- ✓ minima A & b et performances plancher épreuves combinées Ca-Ju-Es.

La circulaire sera diffusée en même temps que le livret des compétitions estivales.

## **6. Rôle et les missions des OTN sur les Championnats de France**

Jean-Yves LE PRIELLEC relate une réunion de travail qui a eu lieu ce matin en compagnie de la COT ; des propositions, en relation avec la règle 115 du manuel IAAF, seront présentées au prochain Bureau Fédéral.

## **7. CSO nationale du 9 décembre**

Le procès-verbal de la réunion de la CSO Nationale qui s'est tenue à Blois le 9 décembre 2017 est adopté : diffusion prévue avant fin janvier.

## **8. Autres informations**

- ✓ anneau de 166 m : questions posée à la CSO de Blois : faut-il envisager une équivalence pour le relais 4x200 m ?  
Après discussion ; il en ressort de ne pas mettre en place une équivalence pour les relais 4x200 m courus sur un anneau de 166 m.
- ✓ livret des règlements estivaux :  
Il est en cours de relecture par le service juridique de la FFA. Sa diffusion est prévue avant le 31 janvier.
- ✓ fichier hébergement pour les services fédéraux :  
Jean-Yves LE PRIELLEC fait un rappel à chacun des délégués techniques de faire un rapide retour au département des organisations sportives pour les hébergements sur les compétitions hivernales.

### **Questions diverses**

- ✓ record de France et Anti-dopage :  
il est proposé de demander à la Commission antidopage de la FFA d'avoir un contact à appeler en cas de souci sur place lors des compétitions FFA.
- ✓ diplôme record de France :  
Jean-Yves LE PRIELLEC nous informe de la création du nouveau modèle diplôme record de France qui sera adressé dans les meilleurs délais aux récipiendaires.
- ✓ rappel des procédures et délais pour les pénalités :  
devant les demandes (tardives) de remise de pénalités sur certains championnats 2016, Jean-Yves LE PRIELLEC demande à tous les délégués techniques d'être vigilants sur les délais pour transmettre les pénalités à Christophe CAMUS qui en fera de même vers les services comptables FFA.
- ✓ délégués techniques compétitions internationales 2018 :  
le tableau des délégations ayant été validé au dernier Bureau fédéral, Jean-Yves LE PRIELLEC nous informe que les délégués techniques sur les championnats individuels Monde et Europe devront être Officiel Technique National ; la liste des délégations techniques est lue en séance.
- ✓ réglementation 4x200 juniors indoor :  
une note va être adressée à toutes les ligues régionales sur la réglementation des relais 4x200m. Une simplification sera étudiée pour les livrets de règlements 2019.

✓ validation des jurys d'Aubière « U23 & Nationaux » et de Val de Reuil « U18 & U20 ».

## AUBIERE

	<b>COL</b>	<b>FFA</b>
<u>Directeur de l'organisation</u> :	MARTRES Alain	
<u>Délégué technique</u> :		FRANCILLONE Frantz
<u>CSO</u> :		CLIENTI Jean
<u>Directeur technique</u> :	BOUCHARD Jacky	
<u>Directeur de réunion</u> :	CLAIRE Michel	PREVOST Christian ROZE Bénédicte
OTN		
<u>Juge arbitre course</u> :	FERRARI Marcel	
<u>Juge arbitre concours</u> :	GOMEZ Marcel	
<u>Juge arbitre départs</u> :	DEMAY Xavier PAILLER Christophe	COLAS Daniel
<u>Animation</u> :		BEHM Jean-Jacques Matsports
<u>Chrono électrique</u> :	KRESPISZ Eric DESNOUX Jean-Claude	
<u>Secrétariat Logica</u> :		LAFOURCADE Philippe

## VAL DE REUIL

### Directeur de réunion :

DD KERVEILLANT 218041 Havre AC JAG/OTN

### Adjoint :

Didier ADAST 273939 SPN Vernon JCL

### Juge arbitre chambre d'appel :

Sylvain COLLETTE 202955 BA Coutances JAF

### Juge arbitre Courses :

Alain BOUILLOUX 484543 SC Bernay JAF

### Juge arbitre Sauts :

Dominique LESOEUR 344524 Evreux AC JAF

### Juge arbitre Poids :

Patrice GOUJEON 695383 Evreux AC JAF

### Juge arbitre des départs :

André BENHENNA 507838 AS Fleury/Aubrais JAF/STF

### Coordonnateur des départs :

Marc LOUVET 768132 CS Gravenchon STR

### Chef des commissaires de courses :

Jean-Mary NICOLAS 331998 AA Roumois JAF

### Juge chef Hauteur :

Daniel BOUCHER 617703 APPAM 61 JCS

### Juge chef Longueur :

Jacques BERQUE 268958 SS 76 JCS

### Juge chef Perche :

Christine MARLIERE 1455120 SS 76 JCS

### Juge chef Triple saut :

Pierre BOIVIN 1180429 Nord Cotentin A JAF

### Juge chef de Poids :

Alice HARDY 1375434 EMS Athlé JCL

### Délégué Fédéral CAD :

Jean-Louis LAPORTE 947057 ESM Gonfreville l'Orcher CAD3

*Fin de réunion 19h00 prochaine réunion mardi 6 février 17h*

J-Yves LE PRIELLEC

Président CSO nationale